Conseil d'Administration de l'UNSS
du 10 décembre 2021

Intervention liminaire du SNEP-FSU, Andjelko SVRDLIN

Depuis le dernier CA, 7 semaines se sont écoulées, dont 2 semaines de congés d'automne. Rien n'a bougé si ce n'est que la situation a empiré. De nombreuses rencontres sont annulées, y compris celles en extérieur ne réunissant pourtant que peu d'équipes. Ces derniers jours, c'est l'accès aux remontés mécaniques dans certaines stations qui est refusé aux classes qui programment du ski alpin dans le cadre des cours d'EPS obligatoires ou encore aux associations sportives. Nous avons interpellé le ministre, président de notre association. Mais que se passera-t-il ? Probablement malheureusement rien de plus qu'après toutes nos nombreuses interpellations….

Le sport scolaire s'éteint à petit feu. Les élèves qui ont cru à la relance du sport scolaire se sont inscrits dans nos AS avant les vacances. Mais depuis la rentrée, particulièrement au lycée, ils et elles sont nombreux à ne même plus venir aux entrainements, lassés d'attendre d'hypothétiques rencontres. Les animateurs d'AS, soutenus par leurs présidents ; les coordonnateurs de districts soutenus par les cadres et les présidents d'AS ; les cadres en territoire, soutenus par leurs IA-Dasen et Recteurs ; tous et toutes se démènent mais s'épuisent car tout repose sur leurs épaules et ils et elles endossent seuls toutes les responsabilités.

Nous sommes face à une hypocrisie. D'un côté, les beaux discours du ministre et de la direction nationale sur l'importance de la pratique physique et l'invitation à organiser des rencontres et de l'autre un protocole éducation nationale carcan, qui bloque le fonctionnement des AS et de l'UNSS, notamment en raison de l'absence d'un protocole spécifique.

La structure UNSS est fragilisée avec une direction nationale qui peine à recruter un nouveau secrétaire général et qui doit maintenant recruter un directeur des affaires juridiques et un nouveau DNA. Le poste de Directeur régional adjoint de Nancy-Metz n'est pas paru dans la liste des postes vacants pour septembre 2022.

Le SNEP-FSU a mené une enquête début octobre auprès des AS.

La chute des effectifs licenciés en lycées se confirme. Les mercredis après-midi ne sont pas libérés dans 42% des LP et 31% des lycées généraux.

Les rencontres de district ont repris seulement à 19%. 6% pour les sports collectifs en intérieur et 13% pour les sports collectifs en extérieur. Nous rappelons qu'en année « ordinaire » les sports collectifs rassemblent 36% des pratiquants et pratiquantes UNSS ; et 24% pour les seuls Basket-ball, Handball et Futsal. Il est donc urgent de reprendre toutes ces pratiques en compétition comme en entrainement si vous ne voulons pas voir nos effectifs fondre davantage.

Les AS, dans le respect des geste barrières, et avec l'aval de leurs présidents et présidentes, tentent d'ailleurs de les maintenir du mieux qu'elles peuvent, y compris en ayant recours au brassage d'élèves de niveaux de classe différents, seule possibilité pour entrainer des équipes et des collectifs.

Nous vivons un moment particulièrement difficile et sombre. Mais nous pouvons, et nous devons, toutes et tous ici présents, mais aussi tous les acteurs dans les territoires, retrousser nos manches et relever la tête. Les élèves comptent sur nous.

La nomination du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice nationale doit être l'occasion de réimpulser la dynamique du sport scolaire. Dans le respect de son originalité et de ses propres objectifs. Dès demain la formule « Tous à l'AS » doit pouvoir se transformer en « Tous à l'UNSS ». Nous avons besoin de recréer du collectif au sein, et entre chaque niveau de la structure, depuis les AS, les districts jusqu'au national. Le SNEP-FSU y prendra toute sa part.

Parce que notre organisation syndicale porte l'ambition de développer la pratique physique sportive et artistique des jeunes et de leur donner les moyens d'accéder à ce pan de la culture, partout sur le territoire, quels que soient leur sexe, leur origine sociale, qu'ils et elles soient en situation de handicap ou non, nous proposons « un nouvel élan pour l'EPS et le sport ». Dans cet appel pour lequel nous attendons le soutien de personnalités du monde sportif, de l'éducation, de la recherche etc…, 2 propositions doivent pouvoir retenir l'attention des membres de notre CA :

- Porter, dans un 1er temps, l'horaire de l'EPS à 4h hebdomadaires
- Développer le service public du sport scolaire et universitaire.